

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 juillet 2016

La Fondation CNP Assurances finance l'installation de défibrillateurs cardiaques sur le parcours du GR 20 en Corse

Au service des grands enjeux de santé publique depuis plus de vingt ans, la Fondation CNP Assurances s'engage pour améliorer la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale (arrêt cardiaque et premiers secours) et apporte son soutien au Parc Naturel Régional de Corse avec l'installation de défibrillateurs cardiaques dans des refuges situés sur le parcours du GR 20.

Considéré comme une référence parmi les sentiers de grande randonnée en Europe, le GR 20 qui traverse la montagne corse du Nord au Sud est également l'un des plus beaux et des plus sportifs du continent. La Fondation CNP Assurances a décidé d'apporter un soutien financier d'un montant de 10 900 € au Parc Naturel Régional de Corse pour installer 16 défibrillateurs cardiaques dans les refuges jalonnant l'itinéraire. Ces refuges, situés à une altitude supérieure à 1500 mètres et accessibles uniquement à pied, accueillent chaque année entre 8 000 et 10 000 personnes.

La Fondation CNP Assurances a également décidé de financer la formation et la sensibilisation à leur utilisation. La formation concernera en priorité les gardiens de ces refuges puis sera dispensée à toutes les personnes intervenant sur les secteurs concernés.

Les 16 défibrillateurs cardiaques seront installés dans les refuges suivants : refuge d'Orto di U Piobbu et de Carozzu (Calenzana), d'Ascu Stagnu (Ascu), de Tighjettu (Albertacce), de Ciottulu di i mori (Albertacce), de Manganu (Orto), de Petra Piana (Venaco), de l'Onda (Venaco), de Prati (Palneca), d'Usciolu (Cozzano), d'Asinau (Quenza), de Paliri (Conca), d'A Sega (Corte), de Puscaghja (Evisa), de Bocchi Nera, Plateau du Cuscionu (Quenza) et de Matalza (Zicavo).

Une fondation au service de la santé publique

Au nom de la vie qu'elle assure, CNP Assurances s'est engagée de manière significative en faveur de la santé publique via sa fondation d'entreprise.

La Fondation CNP Assurances a pour objet de promouvoir, soutenir et initier toutes actions et tous projets d'intérêt général développés dans le champ de la santé. Elle est dotée d'un programme d'actions pluriannuel de 4 millions d'euros consacré exclusivement aux projets qu'elle soutient.

Après quinze ans d'engagement dans la lutte contre la douleur, la Fondation CNP Assurances a choisi, en 2009, d'œuvrer pour l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale (arrêt cardiaque et premiers secours). Elle a depuis lancé plusieurs appels à projets et ainsi financé l'implantation de plus de 3 200 défibrillateurs cardiaques et des actions de sensibilisation de la population à leur utilisation dans plus de 2 100 communes et collectivités locales, pour un montant total de 2 033 700 €.

À propos de la Fondation CNP Assurances

Au service des grands enjeux de santé publique depuis plus de vingt ans, la Fondation CNP Assurances a décidé en 2015 d'intensifier son engagement, et de faire de la réduction des inégalités sociales en matière de santé son axe prioritaire, en soutenant des projets d'envergure nationale, faisant écho à ses valeurs et impliquant la jeunesse. Elle est dotée d'un programme d'actions pluriannuel de 4 millions d'euros consacré exclusivement aux projets qu'elle soutient. La Fondation CNP Assurances est signataire de la Charte du Mécénat d'Entreprise réalisée par Admical.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 130 millions d'euros en 2015. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

www.cnp.fr

[@CNP_Assurances](https://twitter.com/CNP_Assurances)

Contacts

Fondation CNP Assurances :

fondation@cnp.fr

01 42 18 78 53

Contacts presse :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr